

LES ÉCHOS

DE VER SUR LAUNETTE – LOISY



N°33 : JUILLET 2022

SOMMAIRE

<i>EDITORIAL</i>	<i>P 1</i>
<i>ETAT CIVIL</i>	<i>P 2</i>
<i>AGENDA</i>	<i>P 2</i>
<i>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</i>	<i>P 3</i>
<i>ENFANCE / ECOLE</i>	<i>P 6</i>
<i>NOS AÎNÉS</i>	<i>P 8</i>
<i>MANIFESTATIONS</i>	<i>P 9</i>
<i>ASSOCIATIONS</i>	<i>P 11</i>
<i>TRAVAUX</i>	<i>P 12</i>
<i>RAPPELS CIVIQUES</i>	<i>P 13</i>
<i>INFORMATIONS DIVERSES</i>	<i>P 14</i>

EDITORIAL

Chers administrés,

La fin de l'année scolaire pour nos enfants a sonné. Elle s'est accompagnée des traditionnelles festivités que sont la kermesse et la remise des diplômes au CM2.

Il ne faut pas oublier toutes les manifestations culturelles et associatives qui ont rythmé ces derniers mois : la fête du village, les sorties familiales en vélo ou pédestre.... Celles-ci sont essentielles car elles participent au dynamisme de notre commune.

Cette période constitue le prélude aux vacances d'été. Chacun va pouvoir profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités. Cependant, continuez à prêter la plus grande attention, la pandémie reste toujours présente et semble repartir de nouveau en ce début d'été !

Dans un registre différent, le processus démocratique s'est achevé avec les élections présidentielles et législatives qui se sont tenues en avril et juin dernier. Les élus et les personnes bénévoles ont répondu présents pour tenir les bureaux de vote. Un grand merci à eux.

Comme les études le prévoient, un taux d'abstention élevé est ressorti gagnant de ces élections.

L'absence d'un cap politique, la baisse du pouvoir d'achat, la multiplication des règles et des lois, bref tout ce qui touche à la vie quotidienne de nos concitoyens sont certainement la cause de l'expression que nous avons retrouvée dans les urnes pour celles et ceux qui se sont exprimés.

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi : 14 H – 18 H
Mardi 14 H – 18 H
Mercredi 10 H – 12 H
Jeudi : Fermé
Vendredi : 14 H – 18 H

Le samedi sur rendez-vous

Vous pouvez également contacter le secrétariat au
03 44 54 01 69

UNIQUEMENT durant ces horaires.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Maël TORQ le 28/03/2022
- Laura MARIETTE SANTOS le 05/04/2022
- Marie-Camille SAAVEDRA MATELUNA le 01/05/2022

Toutes nos félicitations aux parents.

Mariage :

- Nicolas BOUAZIZ et Megane LESAUX le 09/04/2022

Toutes nos félicitations aux mariés.

Décès :

- Mauricette WILLEMS épouse VINCENT le 19/05/2022
- Véronique ROUSSEAU le 17/06/2022
- Annick LAVAUD épouse MESNIL le 17/06/2022

Toutes nos condoléances aux familles

C'est dans ce marasme politique que nous devons gérer nos communes. Nous devons faire preuve de sérénité et de réflexion pour pouvoir poursuivre nos investissements prévus. Vous comprendrez tous qu'avec l'augmentation du coût des matières premières, de l'énergie, les finances communales seules ne peuvent absorber ces charges supplémentaires.

Dès la rentrée prochaine nous allons devoir revaloriser la participation des familles aux repas des cantines et aux prestations du périscolaire. Il est logique et nécessaire que les utilisateurs de tous ces services participent à ces augmentations du coût de la vie, la municipalité prenant déjà à sa charge une partie du coût de ces services.

Nous avons limité cette augmentation en renégociant auprès d'un nouveau prestataire SAGERE les tarifs des repas, tout en souhaitant maintenir la qualité.

Afin que notre budget communal et nos finances restent sains et nous permettent de poursuivre et d'absorber les hausses de coûts supplémentaires sur nos investissements comme la construction de la nouvelle mairie, une augmentation des impôts de 3.5% a également été votée.

L'inflation annoncée pour 2022 étant à plus de 6 %, des économies devront être trouvées sur d'autres postes.

Le permis de construire de la nouvelle station d'épuration a été accordé avec des avis favorables de l'architecte des bâtiments de France ainsi que du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. La reconstruction de la STEP devrait donc pouvoir commencer très prochainement. Là encore, nous espérons que l'inflation n'augmentera pas davantage afin de ne pas exploser le budget prévu.

Enfin, nous avons un village très vert avec un nombre incalculable d'arbres, de pelouses, de haies (qui parfois dépassent même sur l'espace public). Chacun doit contribuer à sa manière à garder l'espace public propre : ramasser les déjections canines sur les pelouses et trottoirs, tailler ses haies, désherber son trottoir...

Les services techniques ne peuvent pas tout assurer.

Nous vous remercions pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été à toutes et à tous.

Bien cordialement,

Betty COËLLE

Maire

AGENDA

14 Juillet : Cérémonie, méchoui et concours de pétanque

1^{er} septembre : Rentrée des classes

16 octobre : Sortie en Champagne avec l'association Ver Loisy'r

Fin octobre : Halloween à Ver-sur-Launette

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 26 avril 2022

1. Compte administratifs 2021 (commune, eau potable et assainissement)

Les comptes administratifs sont présentés en assemblée et détaillés sur le compte rendu disponible sur le site internet. Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

2. Compte de gestion 2021 (commune, eau potable et assainissement)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2021 (commune, eau et assainissement), après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

3. Affectation du résultat 2021 (commune)

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de la commune de l'exercice 2021, Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCEDENT 973160,09€

RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2021 : EXCEDENT 1 499 715,73€

4. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2022

Le maire informe que les membres de la commission des finances ont travaillé sur la préparation du budget et le calcul des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021. Le nouveau financement issu de la refonte de la fiscalité locale est entré progressivement en vigueur depuis 2020. En effet l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 prévoyait la suppression progressive

de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements. La suppression de la taxe d'habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aux communes. Les communes doivent donc délibérer sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal fixé par l'assemblée délibérante et du taux département de TFPB 2021 dans le respect des règles de plafonnement. Le taux national s'élevant 37,72%, une augmentation de 3,5% est proposée. La présente délibération est adoptée à la majorité.

5. Budget primitif 2022 (commune, eau potable et assainissement)

Le budget primitif est adopté à l'unanimité. Le Conseil Municipal décide d'octroyer aux associations et organismes divers (5 830 euros).

6. Demande de subvention auprès du conseil Départemental pour ATSEM année 2021/2022

Le conseil municipal sollicite le Conseil Départemental pour pouvoir bénéficier de cette subvention pour notre regroupement pédagogique.

7. Devis élagage et entretien espaces verts

Le tilleul situé à proximité de la bibliothèque de Loisy a pris de l'ampleur. Les branches touchent les câbles. Plusieurs entreprises ont été sollicitées pour son élagage. L'entreprise JARDIN DECOR est retenue pour un coût de 1222 euros HT.

Le nouveau cimetière doit être entretenu plus régulièrement. Un devis a été demandé à Jardin Décors pour l'entretien du nouveau

cimetière avec 4 passages par an pour un montant de 438 euros HT.

8. Devis reprise des murs Côte de l'Orme suite à la démolition du bâtiment

Suite à la démolition du bâtiment sur le chantier de la nouvelle mairie, des devis ont été demandés pour reprendre une partie du ravalement laissant apparaître la brique rouge sur le pignon des voisins.

Le Conseil municipal autorise Madame le maire à signer le devis pour 884.40€ auprès de l'entreprise VAUDE.

9. Recours à un agent contractuel pour faire face à la vacance d'emploi

Le poste d'agent titulaire d'entretien des espaces verts étant vacant, des CV ont été reçus.

Le conseil municipal décide d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'agent technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'entretien des espaces verts à temps complet à raison de 35/35ème, pour une durée déterminée de 1 an, renouvelable dans la limite totale de deux ans.

La dépense correspondante est inscrite au budget primitif 2022.

10. Questions diverses

- Madame le maire précise que deux prestataires pour les repas de restauration scolaire ont été reçus en mairie. Des offres sont en cours de finalisation par les deux prestataires afin de répondre à la mise en concurrence du contrat, et un contact a été pris avec un troisième prestataire.

- Madame le maire indique que l'étude paysagère et d'aménagement de Loisy a été finalisée et envoyée à chacun des conseillers.

- Madame le maire précise que la subvention au titre de la DETR a été accordé pour les travaux de l'église (tranche 2). On reste

dans l'attente de la réponse de demande de subvention auprès du département.

Conseil Municipal du 14 juin 2022

1. Validation du blason communal créé et voté par le CMJ.

Le projet de création de blason communal ayant été confié au CMJ, ces derniers ont travaillé avec la participation de Mme HALLO, conférencière, lors d'un atelier héraldique qui s'est déroulé en mairie le 15 janvier 2022.

Madame le maire avec les conseillers municipaux en charge d'encadrer le CMJ s'est attelé à ce travail pour mener à bien l'étude et la constitution des armoiries. Monsieur BINON, bénévole, a aidé dans la conception du blason.

Le CMJ a approuvé en conseil le 23 mai 2022 le blason présenté par des membres du CMJ, Emilie et Faustine, aux conseillers municipaux.

Madame le maire demande d'approuver le blason de VER SUR LAUNETTE, son blasonnement étant :

« De sinople au chevron renversé d'argent accompagné en chef d'une volute de crosse d'or; à la champagne ondée d'azur chargée d'un aulne d'or brochant sur la pointe du chevron »

Ornements extérieurs : épis de blé d'or,

Le conseil approuve le blason présenté et l'envoi au SIAF. Ce blason sera présenté à la population lors de l'inauguration de la nouvelle mairie et figurera progressivement sur l'ensemble des supports et documents émanant de la commune.

2. Choix prestataire restauration scolaire.

La commission école a étudié trois propositions de prestataires de services concernant la fourniture des repas scolaires.

Les sociétés ARMOR CUISINE, SAGERE et CONVIVIO.

Après analyse des trois offres, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le devis reçu de la société SAGERE.

5. Tarifs cantine et périscolaire 2022/2023.

Madame le maire indique avoir discuter avec la commune d'Eve et la commission école, et qu'au vu de la négociation des repas de cantine ayant abouti à une tarification identique à l'année précédente, une augmentation raisonnable doit être faite.

Cependant, avec l'effet COVID-19, les prix et achats de fournitures ont fortement augmenté, notamment essuie-mains, savons, énergie... sur les deux communes.

Le conseil décide à l'unanimité une augmentation de 3,50 % des tarifs pour la prochaine année scolaire 2022/2023.

6. Sommes allouées école rentrée 2022/2023.

Afin que les deux communes participent dans la même proportion aux dépenses des écoliers, il est alloué les sommes de 9,89 euros par enfant pour la coopérative et 38,47 euros par enfant pour les fournitures scolaires.

7. Demande de subvention pour acquisition de logiciel de gestion périscolaire et restauration scolaire.

La délibération est reportée.

8. Instauration des heures complémentaires et supplémentaires et majoration des heures complémentaires.

Madame le maire rappelle le distinguo entre les heures complémentaires et les heures supplémentaires

Le conseil décide :

- L'instauration des heures complémentaires et de la majoration de ces heures complémentaires

- L'instauration des heures supplémentaires
- La compensation des heures supplémentaires
- La majoration du temps de récupération des heures supplémentaires

9. Attribution d'un logement de fonction pour nécessité de service et liste des emplois

Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics fixent la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué gratuitement ou moyennant une redevance par la collectivité ou l'établissement public concerné, en raison notamment des contraintes liées à l'exercice de ces emplois.

Un logement de fonction peut être accordé pour nécessité absolue de service.

Compte tenu des contraintes particulières liées à l'emploi de l'agent technique des espaces verts, notamment la surveillance des bâtiments communaux, ce logement de fonction pour nécessité de service sera concédé moyennant une redevance mensuelle de 450 euros.

De plus, la collectivité demande à l'agent le remboursement des charges dites « récupérables », pour 50 euros mensuel.

Toutes les charges courantes liées au logement devront être acquittées par l'agent.

Une prime de service d'un montant de 450€ mensuel sera versé à l'agent.

10.Rétrocession concession cimetièrè

Une demande de rétrocession de concession vide de tout corps car non utilisée a été formulé auprès de madame le maire.

Comme il y a déjà été procédé, il est décidé de reprendre la concession au prix d'achat initial, soit 300€.

11. Adhésion de la communauté de communes de Vexin-Thelle au SE60

La Communauté de Communes Vexin-Thelle, par délibération en date du 8 décembre 2021, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat les compétences optionnelles :

- Travaux neufs d'éclairage public non liés aux travaux sur le réseau électrique

- Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)

Lors de son assemblée du 10 mars 2022, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle.

Après cet exposé, le conseil municipal, APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communauté Vexin-Thelles au SE60.

12. Questions diverses.

12.1 Régie de recette

Autorisation d'encaisser les recettes de location de la salle polyvalente sur la régie de la commune.

12.2 PNR : Etude historique

En 2019, suite aux premières recherches historiques que Ver Sur Launette avait lancé, M. CHERON avait demandé au PNR qu'un approfondissement des recherches soit effectué avec plusieurs communes afin de faire des économies d'échelle.

Le PNR a lancé un appel d'offre récemment et une association a été retenue.

Notre commune, fait partie des communes retenues pour cette prestation et sera amenée à participer financièrement.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des séances sur le site internet de la commune
<http://www.versurlaunette.fr/mon-village/comptes-rendus-conseils-municipaux/>

CHANGEMENT DE PRESTATAIRE CANTINE A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE



Suite à la sollicitation des prestataires de restauration scolaire et à l'examen des propositions, nous vous annonçons que le prestataire SAGERE, localisé à Bresles près de Beauvais, a été retenu pour assurer la restauration scolaire à compter du 1er septembre 2022 en remplacement d'Armor Cuisine.

Ce choix s'inscrit dans un choix qualitatif et raisonné économiquement afin de proposer aux enfants une alimentation de qualité, respectant la loi EGALIM et favorisant l'accès à une grande part d'alimentation locale et biologique.

Les élus de la commission école



PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE MATERNELLE

Samedi 11 juin, les parents des enfants entrant en petite section étaient conviés à visiter l'école et à rencontrer les professeurs et le personnel communal.

Accueillis par Isaline, Manon, Valérie et Mme Clara, ils ont pu, pendant deux heures, poser toutes les questions sur l'organisation des temps. Ils ont pu être rassurés par l'amplitude des horaires du périscolaire et les activités proposées. Les enfants ont pu s'approprier les locaux, en jouant et en découvrant leurs espaces de vie.

Ainsi, l'année scolaire prochaine, treize nouveaux enfants des communes de Ver sur Launette et de Eve feront leur rentrée le jeudi 1^{er} septembre en petite section.

DISTRIBUTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION CANTINE ET PÉRISCOLAIRE

*Courant juin, les dossiers d'inscription à la cantine et au périscolaire de Ver-sur-Launette ont été distribués aux parents d'élèves. Ceux-ci sont à rendre complets, avec les différents justificatifs demandés, en mairie, avant le **jeudi 29 juillet**.*

Quant aux réservations des prestations cantine et périscolaire, elles sont directement à transmettre au périscolaire, et non au secrétariat de la mairie, à l'adresse mail suivante : periscolaire@versurlaunette.fr

Nous rappelons à cet effet que l'inscription de votre enfant à la cantine et/ou au périscolaire du soir peut être annuelle ou mensuelle.

Les élus de la commission école

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE



Depuis septembre 2020, les transports organisés par la Région Hauts-de-France sont gratuits pour les scolaires.

Comme chaque année, pour bénéficier de la prise en charge des transports à la rentrée prochaine, tous les élèves de l'Oise empruntant un service de transport scolaire organisé et financé par la Région Hauts-de-France doivent formuler obligatoirement une demande d'inscription au transport scolaire.

Sont ainsi concernés les enfants inscrits en primaire (maternelle et élémentaire), collège et lycée.

Pour plus de renseignements, il convient de s'inscrire sur le site https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/cr_hdf_60/usager/index.php/

LES CHAMPIONS DE LA LECTURE

Nous sommes allés à la rencontre de Zoé THOUVENIN-DECLÉ qui a participé à un concours de lecture organisé chaque année par M. Vallée, professeur des CM1-CM2 à l'école de Eve. Elle a atteint la finale régionale. La municipalité félicite Zoé et revient sur son parcours.



Zoé, peux-tu te présenter ? Je m'appelle Zoé, je suis élève de CM2 et j'ai 11 ans. Je suis fan d'Harry Potter et j'aime la musique.

Peux-tu nous parler de ta participation au concours « Les petits champions de la lecture » ? J'ai participé à une sélection en classe autour de la lecture d'un extrait d'un livre. J'ai ensuite participé au concours départemental puis régional à Lille. C'était très impressionnant de lire devant une centaine de personnes dans un grand théâtre. La cérémonie était même animée par le chanteur Kamini.

Tu adores la lecture mais quel est ton livre préféré ? J'adore le livre Mortelle Adèle. C'est d'ailleurs un extrait de ce livre que j'ai lu. Je m'identifie à ce personnage pour son côté Rebelle de l'école. Je conseille ce livre à tous les jeunes.

LA CLASSE NUMÉRIQUE

Un VPI est apparu à l'école d'Eve ! Les mairies d'Eve et de Ver-Sur-Launette ont acheté du matériel numérique pour nos écoliers du R.P.I (regroupement pédagogique intercommunal).

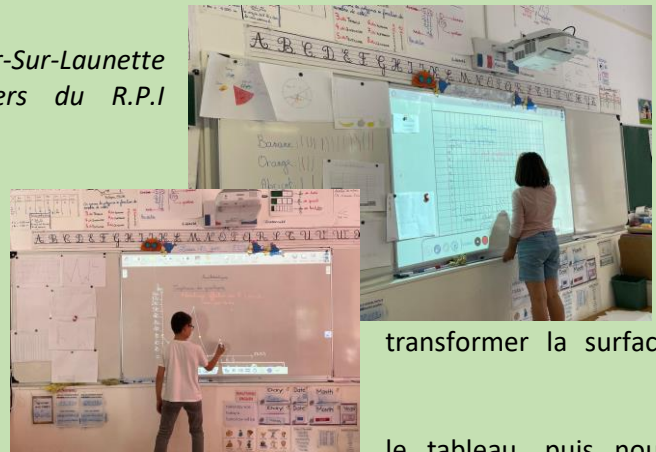
Pour la classe des CM un VPI (vidéo projecteur interactif) a été installé depuis le retour des vacances de la Toussaint de 2021 en lieu et place de l'ancien tableau à craie.

Cet outil est connecté à un ordinateur et permet de du tableau en surface interactive.

Depuis, nous pouvons :

- observer des documents de l'ordinateur directement sur le tableau, puis nous pouvons les modifier si besoin,
- annoter, corriger des productions de cahiers visibles sur le tableau, ensemble pour mieux visualiser,
- utiliser des logiciels dans toutes les matières et les manipuler sur le tableau en même temps que l'on fait la classe.
- regarder des vidéos,
- faire partager ses recherches sur le tableau lors des exposés,
- écrire et modifier un document sans le clavier ni la souris mais à l'aide d'un stylet directement sur le tableau, ...

Ce VPI est pour nous un outil de travail plus ludique plus approprié à nos besoins depuis qu'il est arrivé. Alors merci pour ça !



transformer la surface

le tableau, puis nous

La classe des CM



CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES

Le vendredi 24 juin, à Eve, avait lieu la traditionnelle remise des diplômes des CM2. Cette année, huit CM2 quittent le RPI

après huit années de maternelle et d'élémentaire. Tous empruntent le même chemin, celui du collège, mais vers des lieux divers. Cette soirée était donc l'une des dernières pour mettre à l'honneur les futurs collégiens prêts à se lancer dans le grand bain de la sixième.

Les maires des communes de Eve et de Ver-sur-Launette, Mesdames Agnès Champault et Betty Coëlle, ont lu un discours assez émouvant sur les enjeux de l'école. Les communes ont ensuite remis un cadeau essentiel à leur

future scolarité au collège à chaque élève en plus du diplôme signé par leur professeur Julien Vallée : une calculatrice scientifique. Le tout s'est terminé par le verre de l'amitié et les traditionnelles photos des professeurs et élèves. Les professeurs et personnels ont également été mis à l'honneur avec la remise d'un agenda, de bouquets de fleurs et d'un petit mot de remerciement pour toute l'énergie déployée pour la réussite des enfants. Nous les remercions une nouvelle fois très vivement pour leur investissement et leur professionnalisme sans faille.

Guillaume
GAST



UN CMJ TRÈS ACTIF



Depuis leur élection en octobre 2021, nos onze jeunes élus du CMJ sont à pied d'œuvre. Réunis chaque mois, ils sont source de propositions et d'inventivité.

Les idées ont vite émergé avec trois axes forts : l'environnement, avec l'implication de tous les jeunes lors des Hauts de France propres en mars, la solidarité avec la remise des colis aux aînés en décembre et le partage avec le projet de création d'une boîte à livres mais aussi du blason de la commune qu'ils

vous révéleront lors de l'inauguration de la nouvelle mairie.

Même s'ils sont âgés de 8 à 13 ans, fréquentant le primaire ou le collège, tous ont en commun d'œuvrer pour le village en étant désintéressés. Ils veulent ainsi redynamiser le village, organiser des fêtes à l'image de petits challenges sportifs lors du 14 juillet et rassembler toute la population d'une manière intergénérationnelle.

Les élus du Conseil municipal les félicitent pour leur implication constante et le regard citoyen qu'ils ont sur notre village.

Guillaume GAST

UN PROJET, LA BOÎTE À LIVRES

L'été approchant, il est un temps propice à la lecture et l'évasion. C'est dans cet esprit que nos onze élus du CMJ se sont lancés dans la conception et la réalisation d'une boîte à livres à partir de matériaux recyclés.



Sa conception a été planifiée lors des deux réunions mensuelles du CMJ de mai et juin 2022 où chaque enfant a pu promouvoir ses idées et faire un croquis. L'emplacement de la future boîte à livres est tout trouvé : la place de la Croix.

Mercredi 22 juin, les jeunes élus, aidés par les membres de la Commission école, se sont lancés dans l'inspection des palettes et la mesure des premières planches de bois pendant près d'une heure et demie.

Les prochaines étapes seront notamment le ponçage, l'assemblage du cadre et la peinture. Très motivés, nos jeunes élus espèrent finaliser celle-ci pour la fin de l'année civile avant de se lancer dans un nouveau projet tant ils débordent d'idées.

Guillaume GAST

NOS AÎNÉS

SORTIE DES AÎNÉS A GIVERNY



Le jeudi 09 juin 2022, le CCAS a organisé une sortie pour les aînés.

Malgré un désagrément dans la matinée dû à de multiples problèmes de circulation, nous sommes arrivés juste à l'heure à l'auberge des Roy de Pacy sur Eure.

Après un très bon déjeuner nous sommes allés visiter

la maison et les jardins de Claude Monet à Giverny



La beauté des jardins a fait l'unanimité du groupe. Nous étions de retour à Ver pour 19h.

APRES-MIDI JEUX LES MERCREDIS

Un mercredi sur deux, les aînés se réunissent à partir de 14h00 dans la salle polyvalente pour un café gourmand.

Après avoir goûté aux différents gâteaux maison, les équipes se forment pour jouer à différents jeux (Belote, Scrabble, ...). Attention, pas de rencontre au mois d'août, reprise le mercredi 07 septembre.

Sylvie MASTINI

MANIFESTATIONS

SALON DU BIEN ÊTRE

L'Association Gym Form'Bien-Etre, vous a proposé son 1^{er} SALON DU BIEN-ETRE à VER S/LAUNETTE.

C'était une belle journée de rencontres avec les différents thérapeutes et exposants : Sophrologues, Professeur de Gym, de Yoga, Massages, Voyance, Numérologue, Réflexologue, Sonothérapeute, Lithothérapeute, Bijoux et Accessoires pour le bien-être et l'harmonie du corps ainsi que l'ambiance de la maison.

Pour ceux qui nous ont rendu visite, vous avez pu découvrir aussi des ateliers créatifs d'objets de décoration, une autre forme de détente par la création : peinture sur porcelaine,

peinture sur toile, décoration de cadre, cartes décorées, scrapbooking...

Ce salon nous a permis de nous détendre et de nous projeter dans l'univers du bien-être dans une bulle de sérénité, l'espace d'une journée. Nous avons eu de bons contacts et environ 80 visites de personnes intéressées par ce salon.

Les médecines douces peuvent vous accompagner tout au long de votre vie, n'hésitez pas même si vous n'avez pas visité le salon de nous contacter, nous pourrions vous transmettre les coordonnées des thérapeutes.

Christiane HUE



PÂQUES CHASSE AUX OEUFS

Le dimanche 17 avril était une date très attendue pour les jeunes de notre village : c'était le retour de la chasse aux œufs.

Celle-ci était organisée dans Loisy à proximité de la bibliothèque. Trois univers étaient proposés aux enfants. Les maternelles ont pu chercher des œufs dans les petites maisons décorées pour l'occasion, les primaires ont résolu des énigmes (rébus, devinettes, ...) alors que les adolescents se sont livrés à un escape game dans les rues du hameau.

La chasse aux œufs s'est terminée par une grande recherche d'œufs, la remise de récompenses et un pot de l'amitié. Nous remercions les bénévoles qui ont rendu cette fête possible ainsi que tous les participants.

Céline NACCI, Stéphanie POIS et Guillaume GAST

A LA DÉCOUVERTE DE VER SUR LAUNETTE ET DE LOISY

Le 15 mai dernier, en collaboration avec le PNR-Oise Pays de France et l'association Gym Form Bien Être, la municipalité organisait une randonnée afin de présenter la plaquette éditée par le Parc sur notre commune et que vous avez pu découvrir dans l'édition précédente des Echos.

C'est avec une météo favorable qu'un groupe d'une quinzaine de personnes s'est réuni sur la Place de la Croix pour une traversé de Ver Sur Launette à la

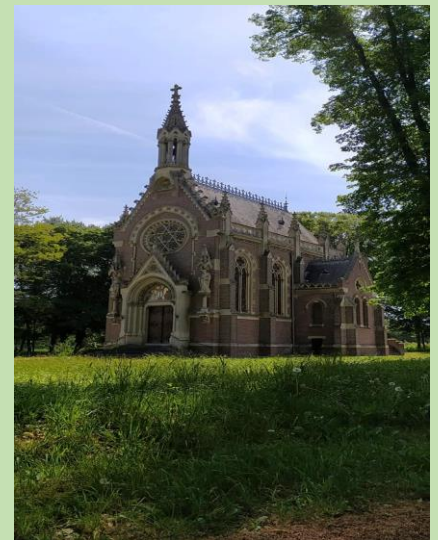


de découverte de l'église, du lavoir, du gué et des chemins ruraux. Après une petite pause au poteau de l'éventail pour des explications sur l'origine, la sauvegarde et la restauration de ces poteaux que l'on trouve très fréquemment dans le domaine des trois 3 forêts (Chantilly, Ermenonville et Halatte), nous avons prolongé le parcours jusque Loisy, où le centre spirituel de Saint-Sulpice la Ramée nous a ouvert ses grilles. Un

grand merci à eux. Ainsi, les randonneurs ont pu découvrir la source de la Thève, la fontaine, la chapelle, le château et son parc.

C'est ensuite au cœur de Loisy, à la Bibliothèque, que le petit groupe s'est désaltéré avant de repartir à travers plaine jusque Ver-sur-Launette.

Une boucle d'une dizaine de kilomètres a comblé le plus grand nombre qui a été invité à participer à d'autres manifestations qu'organise le Parc Naturel Régional tout au long de l'année.



Betty COËLLE



RETOUR SUR LA FÊTE FORAINE ET FEU D'ARTIFICE

En même temps que la traditionnelle brocante, organisée le premier week-end de mai, nous avons pu renouer avec la fête du village pendant trois jours de fêtes et d'animations.

La place de la Croix a été dédiée à l'installation des manèges très appréciés par les petits et grands. Auto-tamponneuses, pêche à la ligne, mini-carrousel et même confiseur, tout était réuni pour passer un très bon moment. Les sourires ont émaillé cette belle fête. La municipalité a ainsi offert à tous les enfants du village des tickets pour aller dans les manèges le lundi après l'école.

Le samedi a été réservé au défilé à la nuit tombée dans les rues du village jusqu'au stade. Une centaine de personnes, avec lampions et lanternes, ont défilé pour assister au feu d'artifice. Tous étaient ravis de pouvoir profiter de ces animations après deux années sans celles-ci.

Guillaume GAST

ASSOCIATIONS



RETOUR SUR LA BROCANTE DU 1^{ER} MAI ET LA SORTIE VÉLO

Le dimanche 1^{er} mai se déroulait la traditionnelle brocante du village. Pour la première fois, la nouvelle équipe de Ver Loisy'r était chargée de son organisation en lien avec la municipalité. Nous remercions tous les bénévoles et participants qui ont permis à ce que celle-ci soit un moment de convivialité avec les 80 exposants.

Dimanche 12 juin, l'association Ver Loisy'r avait donné rendez-vous aux habitants de notre village pour une première randonnée vélo en forêt. 22 Vttistes ont répondu à l'appel des 13 kms de notre randonnée en forêt qui a sillonné des chemins escarpés pendant une heure et demie sans encombre.

L'ensemble s'est terminé par le pot de l'amitié.

De futures animations sont d'ores et déjà prévues après la journée à Fort Mahon du samedi 9 juillet.



Association Ver Loisy'r

Ver Loisy'r Vous propose pour cette fin d'année plusieurs activités :

Le dimanche 16 octobre une sortie en Champagne comprenant une visite des caves suivie par un repas, une croisière et une dégustation de Champagne.

Pour Halloween, des places pour Astérix seront proposées.

Si vous êtes intéressés par ces sorties prévenir avant le 10 septembre que nous puissions organiser cela dans les meilleures conditions.

Merci d'avance.

Mail : assoverloisy.r@gmail.com Tel 06 19 93 11 34



LA KERMESE DE L'ARPE



Le samedi 18 juin c'était la fête du RPI !!!

C'est sous une chaleur étouffante que les élèves de la petite section au CM2 ont pu s'amuser dans les structures gonflables.

Pour l'occasion, nous avons prévu des pistolets, des bombes à eau et des glaces à l'eau afin que tout le monde se rafraichisse.

Passez de bonnes vacances et on se retrouve en septembre.

L'ARPE



GYM FORM' BIEN-ETRE FAIT SA RENTREE

L'association Gym Form' Bien-Etre est active dans notre village et vous propose des cours de gym et sophrologie de groupe, n'hésitez pas à vous renseigner et venir essayer pour la rentrée 2022.

Pour nous contacter : chrisgym60@gmail.com

Tél. : 06.26.27.55.27

Le mercredi soir :

18h30-19h30

Renforcement musculaire

19h30-20h30 Stretching



Le vendredi soir :

18h30-19h30 Stretching

19h30-20h30 Sophrologie

**WING TSUN KUNGFU
& KALI ESCRIMA**
5ème Duan Fwda

GORUK

MARDI 19H30-21H
COUDUN

MERCREDI 20H15-22H
VER SUR LAUNETTE

JEUDI 18H-19H
PARIS 20

RENSEIGNEMENTS:
✉ nicolas.goruk@orange.fr
☎ 06 85 10 19 12

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

TRAVAUX DE LA STEP



Le permis de construire de notre nouvelle station d'épuration vient de nous être délivré par le ministère de l'environnement à la suite de notre dépôt de dossier d'août 2021. Les travaux de construction devraient donc commencer en fin d'année.

Les travaux prévus sont :

- La démolition du bassin d'aération actuel pour la construction d'un neuf.
- La construction d'un second silo pour le stockage des boues afin d'avoir un

stockage de 12 mois

- La construction d'un bassin tampon pour les arrivées exceptionnelles d'eaux usées à la station. Cette gestion était faite au niveau du poste de relevage rue des bons voisins et engendrait le rejet de déchets papier ou fécal dans le fossé allant à la rivière.
- La reconstruction du poste de relevage rue des bons voisins
- La consolidation du chemin d'accès à la station pour les camions de 40T.

Pour le chemin, des premiers travaux ont été réalisés par l'élagage et la coupe des quelques arbres trop proches du chemin. Les frênes qui sont malades et proches des clôtures et bâtiments des tiers ont été aussi coupés par sécurité. Il reste encore des frênes malades pouvant servir de bois de chauffage vendus 15€ le stère sur pied.

Pour les personnes intéressées appeler la mairie.

Yves CHERON

TRAVAUX DE LA NOUVELLE MAIRIE

Les travaux avancent en intérieur mais avec difficulté en extérieur.

Conduire une construction avec 12 corps d'état n'est pas chose aisée, surtout quand certains y mettent de la mauvaise volonté. On peut comprendre certaines difficultés avec la Covid-19 mais promettre maintes fois de faire et ne pas



venir pour X raison, il y a des limites à l'exercice.

Le lot gros œuvre (entreprise Talent) pose vraiment un problème car elle a mal posé un isolant sur fondation qui doit être repris avant l'intervention du lot voirie et réseau divers qui devait faire les aménagements extérieurs depuis la mi-avril.

Les travaux d'intérieur tiennent quant à eux le calendrier. Le plaquiste a fait

tous les bureaux et est au niveau de la salle du conseil et l'électricien le précède de peu.

Les enduiseurs sont au rez-de-chaussée alors que les peintres sont au premier étage après avoir fait le 2^{ème} étage. Les carreleurs sont au travail dans les pièces d'eau.

La semaine prochaine, le plaquiste aura fini et laissera la place pour le montage de l'escalier et les parquets en bois sur champ.

Yves CHERON



RAPPELS CIVIQUES

RAPPEL CIVIQUE TRI ET RAMASSAGE DES DÉCHETS

La municipalité de Ver-sur-Launette rappelle que les points de collecte des déchets ménagers ainsi que ceux du tri sélectif ne sont pas les décharges sauvages. Ainsi, des comportements malveillants ont été observés ces derniers mois.

En conséquence, il convient de faire preuve de civisme et de respecter ces lieux en faisant le tri des ordures. Des containers à verre sont localisés au stade et à Loisy pour le verre. Les déchets verts, ménagers et recyclables doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet selon un calendrier bien précis en les déposant et évidemment pas de manière sauvage sur la voirie.

RAPPEL PROPRETÉ DES TROTTOIRS



Dans notre village, les rues sont balayées et nettoyées fréquemment, mais la propreté des rues dépend aussi du civisme de tous. L'entretien des trottoirs est un acte écologique et citoyen qui peut être réalisé par tous notamment en enlevant les mauvaises herbes en bordure de son habitation.

Avec l'été, comme peut le rappeler le célèbre dicton, même si les mauvaises herbes prolifèrent, à chacun de balayer devant sa porte !

PROPRETÉ CANINE

[STOP] AUX DÉJECTIONS CANINES

Ramasser, ça n'est pas s'abaisser !

Pour rappel, suite à de nombreux manquements observés dans les rues et sur les pelouses de notre village, les déjections canines sont interdites sur la voie publique. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié à leur ramassage sur tout ou partie du domaine public communal. Les indéliçats s'exposent ainsi à une amende. **La propreté de notre village est l'affaire de TOUS.**

Les ouvriers en charge des tontes constatant de plus en plus de déjections, les pelouses Côte de l'Orme sont maintenant interdites aux chiens, cela pour des questions d'hygiène, les enfants jouant sur ces pelouses.

VOISINS VIGILANTS

#contrellescambriolages

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

COMMENT ÇA MARCHE ?



Télécharger et remplir le formulaire sur www.interieur.gouv.fr : rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques



Se rendre dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie pour s'inscrire (jusqu'à 48h avant le départ)



Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de l'ordre surveillent le domicile

@Place_Beuvrou



/ministere.interieur

INFORMATIONS DIVERSES / ACTUALITÉS



VAGUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE



MOILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOILETS LE JOUR



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15

SE RENSEIGNER

ALLO OISE SENIORS

03 44 82 60 60

☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

Du lundi au vendredi
de 08h00 à 19h00 (sans interruption)
et le samedi de 09h00 à 13h00
ou par mail à l'adresse suivante :

allo-oise-seniors@oise.fr

Opération Tranquillité Séniors

En période de fortes chaleurs

En cas d'urgence : 17 ou 112

Vous vivez seul(e)s ? Vous êtes âgé(e)s ?

N'hésitez pas à vous signaler à la gendarmerie pour bénéficier de l'opération tranquillité séniors : des gendarmes pourront vous contacter par téléphone et vous donner des conseils de prévention.

Mairies, associations, citoyens référents

Vous avez connaissance d'une situation particulière de vulnérabilité et d'isolement sur votre secteur, vous pouvez la signaler à la brigade de gendarmerie locale.

Familles et proches

- Vous n'avez plus de nouvelles et vous êtes inquiets ?
- Vous pouvez signaler à la gendarmerie une situation particulière au sujet de l'un de vos aînés
- Contactez la gendarmerie de résidence de votre aîné ou la brigade numérique

BRIGADE numérique

Pour toute question, 24h/24, 7j/7 :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/

Contactez-la-Gendarmerie/Discuter-avec-la-brigade-numerique

2020-C883 - srgp gendarmerie

GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

AIDE À L'INSTALLATION D'UN BOITIER BIOÉTHANOL*

Le Conseil départemental de l'Oise encourage la mobilité durable et s'engage pour votre pouvoir d'achat.

Une aide
forfaitaire de
300 €

SANS CONDITION
DE RESSOURCES

* Pour convertir votre voiture particulière essence au bioéthanol avec l'installation d'un

Retrouvez toutes les conditions sur www.oise.fr

Plus d'informations au 03 44 06 61 60 et déposez votre dossier sur oise.fr

Saison 2022/2023

POUR LES JEUNES DE
- DE 18 ANS

**Pass
Sports
Citoyen**

MON DROIT

15 €

D'AIDE POUR FINANCER
MON ACTIVITÉ SPORTIVE
EN CLUB.*



Le PassSports Citoyen permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'un remboursement de 15 € sur leur licence sportive. Avec cette aide, le Département encourage la pratique sportive dans l'Oise et soutient ses clubs et associations en facilitant les inscriptions.

* Voir les conditions sur le site oise.fr

UN ÉTÉ DANS LE VALOIS

FESTIVAL GRATUIT

08-09 | 22-23 | 29-30 JUILLET
19-20 | 26-27 AOÛT
2022

WWW.CC-PAYSDEVALOIS.FR
WWW.VALOIS-TERREDECULTURES.FR

3 hauts-de-france

LE PAYS DE VALOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

en mode Guinguette

DU 7 JUILLET AU 28 AOÛT

TOUS LES JOURS
Animations extérieures:
Badminton, Ping-pong, Château gonflable terrestre, Pétanque, Mòkkk, Jeux de société géants.

La Bella Crêpe
- 8, 15, 22 Juillet
- 5, 6, 15, 16 Août
Vente de crêpes et citronnade les après-midis

TOUS LES MARDIS
GRAND BASSIN
13h30-15h30
Structure gonflable

TOUS LES JEUDIS
GRAND BASSIN 13h30-15h30
Structure gonflable
PETIT BASSIN 10h-11h30
Structure bout'choux

29 JUILLET
WATERPOLO
14h00 - 15h30

15 JUILLET
COURSE AUX ANNEAUX
14h00 - 15h30

19 AOÛT
VOLLEY AQUATIQUE
14h00 - 15h30

05 AOÛT
LE MORPION-RELAIS AQUATIQUE
14h00 - 15h30

26 AOÛT
RELAJ SURF
14h00 - 15h30

EXPOSITION
Exposition bijoux le 31/07 et 21/08

A PARTIR DU 16 JUILLET
L'association « en chant et moi »
1H30 DE CONCERT - dates à venir

Centre aquatique du Valois
www.centreaquatiqueduvalois.fr

LE PAYS DE VALOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Equalia

CET ÉTÉ
TRANSPORT GRATUIT POUR TOUS
vers le Centre aquatique du Valois

DU 11 JUILLET
AU 26 AOÛT 2022

LIGNE 11
VER-SUR-LAUNETTE
ERMENONVILLE
MONTAGNY-STE-FÉLICITÉ
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
LÉVIGNEN

MARDI 26 JUILLET
JEUDI 11 ET
JEUDI 25 AOÛT

Tous les après-midis, la CCPV vous emmène au Centre aquatique gratuitement.

Inscription obligatoire via **oïse MOBILITÉ**
0970 150 150 oïse-mobilite.fr
L'accès au Centre aquatique reste payant.

LE PAYS DE VALOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ALLO ET À L'EAU

Depuis 12 ans, la communauté de commune (CCPV) a construit une nouvelle piscine à Crépy en Valois.

Bien connue de nos enfants qui l'utilisent dans le cadre de l'école, elle peut être mal connue des habitants qui sont éloignés comme Ver-sur-Launette (30 Km). En 2021, la CCPV a expérimenté un transport gratuit (aller et retour) mais à la demande pour la piscine

sur quelques communes assez proches de Crépy. Cette année, l'expérimentation est faite sur l'ensemble des communes. Vous aurez donc l'occasion d'avoir un transport gratuit trois fois pendant la période des vacances, l'entrée reste payante.

CET ÉTÉ
TRANSPORT GRATUIT POUR TOUS
vers le Centre aquatique du Valois

Du 11 juillet au 26 août, tous les après-midis, la CCPV met en place un transport collectif à la demande pour tous et gratuitement vers le Centre aquatique du Valois. Chaque commune sera desservie environ 3 fois sur la période.

RÉSERVATION

Par téléphone via Oïse Mobilité avant 11h30 le jour même du trajet.

oïse MOBILITÉ 0970 150 150
Simplifiez vos déplacements

CONDITIONS

Les mineurs de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés par une personne majeure et les plus de 12 ans dotés d'une autorisation parentale.

HORAIRES

ALLER		RETOUR	
Ver-sur-Launette Église	14:00	Crépy-en-Valois Centre aquatique	17:00
Ermenonville Centre	14:06	Lévignen Centre	17:07
Montagny-Ste-Félicité Centre	14:12	Nanteuil-le-Haudouin Église	17:19
Nanteuil-le-Haudouin Église	14:21	Montagny-Ste-Félicité Centre	17:28
Lévignen Centre	14:31	Ermenonville Centre	17:34
Crépy-en-Valois Centre aquatique	14:36	Ver-sur-Launette Église	17:40

LE PAYS DE VALOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES